

l'estafette

FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

DNTE - 170, quai de Stalingrad

Parc de l'île-Saint-Germain

92130 Issy-les-Moulineaux

(16-1) 45.54.29.54 - FAX (16-1) 40.93.52.88



del'ANTE

PRIX : 15 F



Photo Anne Mariage

EQUIRANDO 91 :

C'EST PARTI, ET AU GALOP !

voir page 10-11

LICENCE 91

Si vous n'avez pas renouvelé, vous n'êtes plus couvert depuis le 1^{er} janvier !

URGENCE !

Contactez sur le champ votre association locale, départementale ou régionale ou votre centre équestre.

Edito

MISE AU POINT

Il vous est et vous sera probablement donné de lire ou d'entendre ici et là que nos trois délégations vont prochainement fusionner pour former une fédération unique, une sorte de grand chaudron dans lequel seront jetées pêle-mêle les différentes familles de l'équitation. On vous affirmera de même, très gravement, que cette procédure d'urgence est engagée à la demande expresse du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, que les statuts fédéraux doivent être, pour ce faire, modifiés sans délai, que nous vivons dans l'illégalité etc. Certains iront peut-être jusqu'à vous dire, sans le moindre humour, que le Tourisme équestre n'est pas une discipline à part entière mais une simple pratique comme la marche à pied et la culture des laitues ! Toutes ces informations péremptoires, qui procèdent d'une campagne d'intoxication et de

suite page 2

**Epatant, la licence
par Minitel
page 5**

• MISE AU POINT • MISE AU POINT •



Jean-Claude PORET, Président de l'ANTE

Photo : Philippe Landaud

EXTRAITS DU PROTOCOLE D'ACCORD SIGNÉ LE 16 JANVIER 1990

"Sous l'égide du président de la Fédération Française d'Equitation, les présidents des trois délégations nationales ont décidé d'arrêter, pour la durée de la présente Olympiade, une charte relative à une licence fédérale unique... La licence fédérale est délivrée selon un modèle unifié... Le prix de la licence fédérale sera identique pour chaque licencié, quelle que soit la délégation nationale qui la délivre..."

Actions promotionnelles en vue du développement des activités d'une délégation nationale : tout projet d'action promotionnelle sur le prix de la licence fédérale, en vue du développement des activités d'une délégation nationale doit être présenté au Bureau fédéral et ne peut être mis en place qu'avec le consensus des 2 autres délégations nationales et sous contrôle de la fédération.

Accord de réciprocité de la licence fédérale délivrée par les délégations nationales : la licence fédérale accorde les

mêmes droits à tous les licenciés détenteurs de cette licence, entre autre en ce qui concerne l'obtention de la licence de compétition spécifique à chaque délégation, les brevets d'Etat et les droits aux examens fédéraux, et sous réserve que le licencié se soumette aux règles édictées par le délégation nationale compétente pour l'activité ou la formalité concernée, dans le cas où il n'en est pas adhérent direct. Il devra, entre autre, acquitter les mêmes droits que le licencié fédéral adhérent de la dite délégation et se soumettre aux mêmes obligations administratives. Chaque délégation indiquera à la Fédération Française d'Equitation la procédure d'obtention de la licence de compétition..." ■

LETRE DU SECRETARIAT D'ETAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS DU 13 NOVEMBRE 90

"La Fédération Française d'Equitation a été constituée le 25 avril 1987 par l'union de la Fédération Equestre Française, de l'Association Nationale pour le Tourisme Equestre (ANTE) et du

désinformation menée par certains dirigeants de la DNSE - relayée et amplifiée par les présidents de ligue - me conduisent à mettre clairement les choses au point. Nos adhérents ont droit à des explications et encore plus à la VERITE, tout simplement. J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mon point de vue dans les colonnes du Figaro sous la plume d'Yves Hilaire, répondant à des déclarations de Raymond Brousse et Loïc Le Masne. Je livre à votre information copie de ce document de même que de la lettre de Monsieur Bambuck. En fait de modification des statuts fédéraux, vous pouvez y lire que le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports demande la mise à l'étude d'un projet de statuts régionaux tendant à faire au plan régional ce que nous avons réalisé au national. Ni plus, ni moins.

Jean-Claude PORET

Poney Club de France. Ce regroupement a justifié que les structures décentralisées préexistantes des associations constitutives aient provisoirement été maintenues, ce que le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a d'ailleurs accepté par son instruction n° 87-144 du 28 août 1987. Cette instruction introduisait ainsi une dérogation à la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 et plus particulièrement au décret n° 85-236 du 13 février 1985 relatif aux statuts types des fédérations sportives, desquels il ressort qu'une fédération ne peut être représentée que par une "ligue" * au niveau régional. La phase transitoire ainsi instituée pour une bonne mise en place des activités de la nouvelle fédération unifiée ne se justifie plus aujourd'hui.

Ainsi, il ne me paraît pas souhaitable de maintenir ad eternam une structure qui place la Fédération Française d'Equitation en marge de la légalité. En outre, cette structure présente désormais de gros inconvénients, notamment en ce qui concerne l'étude des dossiers déposés dans le cadre de l'examen de vos dossiers en commission régionale du

FNDS. Pour ces raisons et par un besoin de cohérence et d'unité de plus en plus nécessaire en ce domaine, une évolution des statuts de votre fédération s'impose concernant la représentation dans les régions et les départements.

En conséquence, je vous serais reconnaissant de bien vouloir mettre à l'étude des instances dirigeantes de votre fédération la création de "ligues" (*) régionales de votre fédération regroupant l'ensemble des activités dont celle-ci a la charge : sports équestres, équitation sur poney et tourisme équestre..." ■

Roger BAMBUCK

(*) le mot "ligue" est ici un terme générique pour organisme, les structures projetées prenant le nom de "Comités régionaux".

LES "TOURISTES" : PAS D'ACCORD

"Contrairement à ce que prétend la Délégation Nationale aux Sports Equestres, le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports n'a jamais exigé une refonte des statuts de la Fédération Française d'Equitation. Il préconise une mise en conformité des comités régionaux avec les mêmes statuts,

• MISE AU POINT • MISE AU POINT •

afin qu'ils soient représentatifs des "familles" concernées (DNSE, Pony Club et Tourisme Equestre) et deviennent des interlocuteurs qualifiés dans le cadre de la loi sur les fédérations sportives."

Dans la mini-tempête créée par l'annonce d'une "remise à plat" en 1991 des statuts de la FFE, Jean-Claude Poret, président de l'Association Nationale pour le Tourisme Equestre — devenue l'une des trois composantes de la FFE sous le nom de Délégation Nationale au Tourisme Equestre (DNTE) — fait entendre un son de cloches qui dément les propos apaisants tenus rue de Tolbiac, sièges de la FFE et de la DNSE (voir Le Figaro des 17 Novembre et 1er Décembre). Toutefois, Jean-Claude Poret se défend de vouloir "tuer l'union" et de céder à une banale "querelle de personnes."

"Nous n'étions pas demandeurs quand on nous a proposé d'entrer dans la nouvelle structure baptisée FFE il y a quatre ans. A l'usage, cette "confédération" nous a paru avoir du bon, notamment en ce sens qu'elle nous mettait à l'abri de l'anarchie qui prévaut dans tous les pays européens et qu'elle permet en principe de réfléchir et de travailler ensemble à un développement global et harmonieux de l'équitation, sous toutes ses formes. Aujourd'hui, il semble que la DNSE ne se satisfasse plus de cette "cohabitation" qui, estime-t-elle ne lui confère pas de pouvoirs suffisants."

"AUTO—ECOLES"

De là à prôner une absorption des "petites familles" à la faveur de cette "réforme" des statuts, il n'y a qu'un pas que certains n'hésiteraient pas à franchir, au sein de la DNSE. D'où la réaction de Jean-Claude Poret, hostile à tout changement sans contrepartie ; et qui rappelle que toute modification importante de la structure

actuelle ne saurait se faire "sans l'accord des comités directeurs des trois familles en question."

"La DNSE n'est pas la patronne de la FFE, il n'est pas admissible que le pouvoir de décision au sein de cet ensemble soit donc proportionnel au nombre de licenciés, sous prétexte que la DNSE est le plus fort sur ce plan. Chaque famille répond d'une manière très ciblée aux aspirations de chacun: du poney pour les petits au tourisme - je dirais plutôt: aux loisirs - en passant par la DNSE qui gère, en somme, les "auto-écoles" de l'enseignement équestre."

"Toutes ces composantes forment un tout naturel. L'ANTE n'a pas la volonté d'empiéter sur le domaine de la haute compétition, qui relève actuellement de la DNSE. En retour, nous avons seule vocation à favoriser les loisirs équestres en fournissant à nos cavaliers (en nombre croissant : environ 25.000) les structures d'accueil - gîtes, défense et aménagement des chemins - qui sont une de nos raisons d'être. Pour mener à bien ce plan de développement, nous avons besoin d'un cadre et de moyens. La FFE nous offre l'un et devrait nous permettre de négocier les autres... si du moins les futurs comités régionaux reflètent le pluralisme et non une domination à sens unique de la DNSE."

Et Jean-Claude Poret de citer, à titre d'exemple d'une structure régionale à fonctionnement pluraliste, l'Union Equestre de l'île de France, où, dit-il, les familles cohabitent et s'efforcent de résoudre ensemble les problèmes posés par leurs "bases" respectives.

"J'ai tendance à croire que la DNSE ne souhaite pas une entente de ce type. Sa formule agréerait pourtant Jeunesse et Sports qui s'efforce de favoriser des rapprochements au sein du tourisme équestre..."

Et d'asséner cette menace en conclusion : "Je le répète, nous sommes partisans d'une union "concertée". Mais si on persiste à ne pas parler le même langage, si les missions de chaque famille sont contestées, nous pourrions être amenés à reprendre nos billes. Il faut que nos interlocuteurs se souviennent que l'ANTE est la seule des familles qui ait été déclarée d'utilité publique. Et ceci nous suffit amplement pour poursuivre notre mission."

Façon comme une autre de souligner que l'ANTE, sous sa forme juridique DNTE, aurait bien de la vertu à se contenter d'un strapontin sans moyens ni pouvoir réel dans une FFE dominée par une

DNSE "hégémonique" ; à fortiori d'accepter une fusion où elle perdrait sa personnalité.

"Nous désirons le développement de l'équitation comme tout le monde, mais pas à n'importe quel prix. Nous sommes prêts à jouer le jeu dans le cadre actuel, celui de la FFE, et à respecter une représentation pluraliste dans les futurs comités régionaux. Nous refusons donc le principe : une licence, une voix."

Langage on ne peut plus clair sur une question qui va revenir régulièrement à la une de l'actualité équestre en 1991. ■

Yves HILAIRE
Le Figaro

Lorsque, voici bientôt 4 ans, nous nous sommes engagés dans la voie de l'union, pour former une grande fédération pluridisciplinaire de l'équitation, nous n'avons pas caché notre volonté de conserver notre identité et de préserver, quoi qu'il advienne, la spécificité de nos activités. Cette volonté, jamais démentie depuis, s'est traduite concrètement par l'exigence d'une disposition statutaire stipulant que chaque délégation exerce une compétence exclusive dans le domaine qui lui est propre et qu'elle est dotée, à cet effet, des moyens nécessaires. Que les prophètes de service soient bien persuadés que sans ce gage donné à notre base, celle-ci n'aurait jamais consenti à un mariage dont elle redoutait les pièges. Nous n'avons pas l'intention de trahir les engagements pris à l'égard de ceux qui nous ont mandatés. Que cela soit bien clair. L'union librement consentie, oui, l'aventure d'une fusion plus que jamais hasardeuse, NON !

... VIVE VOIE ... DE VIVE VOIE ... DE ...



Photo Michel Pansu

LES PLANS DEPARTEMENTAUX DE RANDONNEE

▲ La loi 83-663 du 22 juillet 1983, complétant la loi 83-8 du 7 janvier relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, a transféré aux départements par son article 56 la compétence en matière d'itinéraires de promenade ou de randonnée et décidé que ces collectivités établiraient des plans départementaux pour ces itinéraires. Une circulaire de 30 août 1988 précise les conditions dans lesquelles la loi doit être mise en oeuvre (sont abrogées les circulaires précédentes sur ce sujet des 18 décembre 74, 7 juillet 77 et 5 mars 86).

Le législateur a très clairement souhaité favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique des randonnées équestres et pédestres.

Chaque département doit établir un tel plan. Mais aucun délai ne lui est imposé par la loi. C'est le

Conseil général qui délibère sur la décision et qui organise la mise en place du plan. Devront notamment être consultés les maires, directeurs des Parcs nationaux, et autres autorités de police. Les Conseils municipaux devront émettre un avis sur le projet et délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins ruraux concernés. Les propriétaires privés autres que les communes doivent être contactés pour l'établissement de conventions de passage. Cette phase est suivie par l'adoption du Plan par le Conseil général. La loi introduit

en outre la règle du maintien ou du rétablissement de la continuité de l'itinéraire en cas d'aliénation ou de suppression par les communes de chemins ruraux qui sont inscrits au Plan.

Patrick MERY

PROJETS, PROJETS, PROJETS...

▲ Le 13 novembre dernier s'est tenue à l'ANTE une réunion d'un groupe de travail de la commission "Infrastructure" sur le thème "Défense



Photo Dominique Poirier

des chemins", réunion à laquelle participaient trois juristes. Les solutions proposées ont été unanimement acceptées par le Comité directeur :

- écrire aux présidents des Conseils généraux pour leur faire connaître les responsables de l'ANTE dans les départements et demander les responsables de l'administration chargés de ces dossiers ;
- susciter des Plans Départementaux de Randonnée — en veillant néanmoins à ne pas donner à ces documents un caractère trop restrictif (création de "routes nationales" obligatoires) — partout où ils n'ont pas encore été mis en oeuvre et intégrer les responsables de l'ANTE dans les équipes existantes ;
- assurer un système de défense des droits des cavaliers en règle générale et obtenir l'assistance judiciaire gratuite pour les ARTE et les CDTE qui pourraient ainsi épauler efficacement leurs adhérents ;
- amplifier la campagne de sensibilisation tant auprès des élus que des cavaliers ;
- institutionnaliser la commission de défense des chemins ;
- modifier les statuts de l'association en y inscrivant comme rôle prioritaire cette mission de défense des chemins ;
- créer un service central permanent spécialisé au siège de l'ANTE avec en corollaire un serveur Minitel d'informations ;
- rechercher un accord de partenariat avec des organismes susceptibles d'attacher leur nom à cette campagne et d'aider à son financement ;
- engager des CES (Contrats Emploi Solidarité) pour l'entretien des chemins. Un contrat national d'objectif sera signé dans ce sens avec le ministère du Travail (pour environ 3000 CES).

... HUMEUR ...

LES DIX MOYENS SURS DE FREINER L'ACTION D'UNE ASSOCIATION :

1. Ne venez pas aux réunions et aux assemblées générales.
2. Si vous y venez, arrivez trop tard, partez avant la fin, ne prêtez pas attention aux questions traitées.
3. Critiquez le travail des dirigeants.
4. Ne faites jamais de suggestions intéressant l'ensemble des adhérents.
5. Ne faites que ce qui est strictement nécessaire. Mais quand les dirigeants retroussent leurs manches et donnent leur temps sans arrière pensée, plaignez-vous que l'association est dirigée par une clique.
6. Si l'on vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire. Ne prenez pas part aux votes.
7. Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'y avez rien appris, ou bien dites comment les choses auraient dû se passer.
8. Lorsqu'une décision est votée, abstenez-vous de la mettre en application.
9. Ne lisez pas les circulaires. Acceptez les renseignements erronés et tendancieux venus de l'extérieur.
10. Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.

LA LICENCE PAR MINITEL : C'EST FORMIDABLE !

Cavaliers : la licence DNTE 91 vous est délivrée par certains établissements, instantanément, grâce au Minitel. Renseignements auprès de votre ARTE. Gain de temps, protection immédiate !

Centres équestres et associations : finies les paperasseries et les pertes de temps ! Saisissez directement les licences fédérales de vos cavaliers par Minitel : contactez votre ARTE pour connaître la marche à suivre ou téléphonez nous. Pratique, facile, instantané : c'est l'avenir ! Nous publions ici un petit mot de l'un des premiers établissements ayant testé la formule, à vous de juger !

"A toute la Délégation au Tourisme équestre, toutes nos félicitations pour la mise sur informatique et Minitel des licences. Ça marche IMPECCABLEMENT bien ! Grâce à votre initiative et celle de TELEMAT quel gain de temps !

*Amicalement,
le Centre équestre Lillois, "Les 3 D"."*

**Epatant, la licence
par Minitel**

Directeur de la publication : Jean-Claude Poret
Rédacteur en chef : Lucien Besanger
Rédacteur en chef adjoint : Hervé Delambre
Coordination et secrétariat de rédaction :
Marie-Christine Agud
Publicité : Hubert Saint • Tél. : (16) 35 15 12 12
Ont collaboré à ce numéro :
Patrick Mery, Bernard Lucas.
Commission paritaire : N° AS N° 701 M
Conception : NANKIN EDITIONS
18 rue Duguay Trouin - 76000 Rouen
Réalisation : ATELIER ART ET LETTRES
Impression : LEONCE DEPRESZ
Dessins : Philippe Meyrier

l'estafette

del'ANTE

ANTE • 170, Quai de Stalingrad • Parc de l'île St Germain • 92130 ISSY-les-MOULINEAUX • (16) 1 45 54 29 54

BULLETIN D'ABONNEMENT PREFERENTIEL

Je m'abonne à l'Estafette de l'ANTE

40 F pour 4 numéros

Ci-joint mon règlement libellé à l'ordre de l'ANTE

NOM

Prénom

N° Rue

Code Postal Ville

HISTOIRE DES CENTAURES ...



Photo Jean Vincent

UNE HISTOIRE D'AMOUR

2^{ème} PARTIE : LE CHEVAL, OUTIL DE CONQUÊTE.

Quels étaient les premiers chevaux domestiqués ?

■ Des races sauvages répandues à cette époque, seulement deux ont pu parvenir jusqu'à nous, ou presque. Le Prjévalski Poliakov, du nom de l'explorateur russe qui découvrit son existence en 1879 sur les plateaux arides, près de l'Altai (Mongolie), subsiste toujours. C'est lui qui par sa robe, sa crinière, son profil, offre le plus de ressemblance avec une

bonne part des chevaux peints sur les murs de Lascaux. Le Tarpan a disparu en 1976 en tant qu'animal sauvage. Le Tarpan actuel est une race reconstituée par croisements successifs de chevaux, en général polonais, possédant du sang des derniers Tarpans. L'espace géographique connu aujourd'hui sous le nom d'Ukraine, était peuplé de cette espèce, il y a 5500 ans. Il est donc vraisemblable que le premier cheval domestiqué ait été un Tarpan, mais un Tarpan devenu vite différent du modèle sauvage. La domestication, en effet, produit en quelques générations (30 chez les plus gros herbivores) des modifications physiques. Ainsi le cubage de la boîte crânienne diminue : on a pu le vérifier de nos jours auprès de chats sauvages (Félis

Sylvestris) domestiqués. La dentition s'adapte à une alimentation nouvelle et se modifie.

Quelques traces de la propagation de la domestication

- 2500 à 2350 : une figurine d'argile trouvée sur le site de Tell Taya, situé dans l'actuel Irak, atteste de l'utilisation du cheval à cette époque - 2000 en Chine, au temps de la dynastie Hsia, le char à deux roues et timon, tiré par deux chevaux, existait. Vraisemblablement, l'origine de ces derniers était le Prjévalsky, lequel vivait à cette époque bien au delà de l'Altai. A la même période, les cavaliers Indo-Européens galopent de l'Iran à l'Atlantique. Parmi ces peuples certains envahissent le

pays des Hittites qui se trouvait sur la rive droite du Kizil-Irmak, fleuve de l'Anatolie (Turquie). D'autres, parents des Scythes et que l'on appelle les Aryens, nomades des plaines du Danube au Caucase s'établiront sur le plateau de l'Iran peu de temps plus tard. Dans l'un et l'autre cas, la conquête s'est faite avec et grâce au cheval.

- 1900, une nouvelle vague d'Indo-Européens, les Hyksos, font connaître le cheval plus au sud jusqu'en Grèce. Il ne s'y développe pas.

- 1700, la Bible, jusqu'à Jacob, ne parle pas de chevaux mais plutôt de chameaux et d'ânes. Par contre lorsque Joseph sera en Egypte, il y trouvera des chevaux. Les Hyksos viennent de s'installer dans ce pays et d'y fonder la XIV^{ème} dynastie

HISTOIRE DES CENTAURES ...

(Moyen Empire) et d'y implanter le cheval domestique.

- 1500, le cheval est en Crète. Des Aryens s'établissent en Etrurie, c'est-à-dire dans cette partie de la botte italienne qui fait face à la Corse. Ils apporteront avec eux le goût du cheval et la technique de l'élevage et de l'équitation. Leur art nous le témoigne. Ces Etrusques légueront plus tard à leurs successeurs, les Romains, ces connaissances.
- 1600. Des envahisseurs venus d'Iran se rendent maîtres de la vallée de l'Indus. Ils apportent outre le sanscrit, langue du Véda, le cheval domestique. Les Aryas - c'était leur nom chassaient à cheval derrière les chiens. A cette époque, on jouait déjà au polo.
- 1500, en Chine, c'est l'époque Chang. Les chevaux sont couramment utilisés pour la guerre, montés ou attelés. Leur élevage est pratiqué par la classe dirigeante.
- 1444 à 1412. Aménophis II, roi d'Egypte sait — à en croire une stèle de granit datée de cette époque - tirer à l'arc sur une cible alors qu'il se tient sur un char lancé à pleine vitesse. Les deux chevaux sont petits, élégants, avec une belle encolure et un port de queue altier. Leur tête est fine, les naseaux

sont bien ouverts. La ressemblance avec l'actuel cheval arabe est frappante.

- 1405 à 1367. Sous le règne d'Aménophis III, la croissance de l'Egypte l'oblige à des importations, entre autres de chevaux d'Asie et de chars d'Afrique (Libye). Notons que sur la tombe de Menna datant de cette période (Thabes) on observe un cheval pie et quelconque, signe, si l'artiste a été fidèle, de l'existence d'un courant de sang différent de celui des superbes timoniers des chars du roi.
- 1300 à 1200. Pendant deux siècles l'empire Hittite est respecté, y compris par Babylone. Leur supériorité dans l'utilisation du cheval de guerre est décisive dans leurs rapports de force avec les autres peuples. Aux pieds de l'Human (vallée du Liban), ils développent un centre d'élevage important que seule l'Egypte peut concurrencer.
- 1200, si les Grecs ont utilisé leur capacité de marins pour rejoindre Troie, c'est grâce au piège constitué par le fameux cheval qu'ils ont vaincu Priam.
- 1000. En Chine de nouveaux souverains fondent la dynastie des Tchéou. Ces derniers chassent à cheval. A cette période, montés sur de petits chevaux

des steppes de 1,20 m à 1,35 m, les Celtes atteignent ce que nous appelons aujourd'hui la Bretagne.

- 950. Salomon est roi d'Israël. Le successeur de David aime le cheval et c'est lui qui l'introduira de façon définitive chez les Hébreux. Il en importe d'Egypte en grand nombre. Il avait 40000 stalles pour ses chevaux de trait et de course... Notons également qu'il en revend aux Hittites et aux rois de Syrie, peuples de cavaliers, ce qui confirme l'importance et la qualité de l'élevage trop souvent sous-estimé de l'Egypte. Ce cheval convoité me semble l'ancêtre du cheval arabe, amené par les Hyksos des plateaux de l'actuel Iran. L'Arabie ne semble pas à cette époque développer un élevage de chevaux. La reine de Saba qui connaissait les goûts du grand roi Salomon qu'elle voulait combler, lui apporta toutes sortes de cadeaux de son pays, y compris des chameaux, mais pas de chevaux. Pourtant un trafic commercial existait entre l'Egypte, l'Inde et l'Arabie et les deux premiers pays nommés connaissaient, nous l'avons vu, le cheval.
- IX, VIII et VII^e siècles : les affrontements permanents des empires et des peuples du

Moyen Orient seront aussi celui de leur cavalerie. De sa qualité dépendra l'issue de bien des combats. Prenons l'exemple de ce peuple d'Urartu qui était implanté sur le sol de ce qui sera plus tard l'Arménie. C'est une grande puissance à cette époque. Elle possède une cavalerie comme l'atteste cette plaque de métal du VII^e siècle avant JC, où l'on voit des attelages dont les chevaux, tout en ayant la même encolure un peu rouée et le port de queue en drapeau des chevaux Egyptiens, ressemblent davantage par l'épaisseur de leurs membres et l'existence de fanons aux chevaux Scythes qui seront gravés au IV^e siècle sur la vase d'électrum de Chertomlyk. Ce peuple d'Urartu s'opposera aux Assyriens qui, à cette époque, ont remplacé les onagres par les chevaux dans les traits de leurs attelages. Ils guerroyaient également contre les Mèdes, habiles tacticiens, mais ce sont finalement les Scythes, cavaliers nomades venus du nord de la Crimée, qui les vaincront.

Bernard LUCAS

(à suivre...)

Randonnées Sauvages de l'Habitarelle

Plusieurs jours durant, un cheval arabe, un sac de bivouac, des amis, une nature sauvage, le soleil, les étoiles, un feu de bois.

- Lozère
- Ardèche
- Hte-Provence
- Voyages à l'étranger



48170 CHATEAUNEUF-DE-RANDON **66 47 90 10**



Isère Cheval Vert

présente

Le Trièves : à la découverte d'un pays magique à travers un circuit balisé de neuf étapes en gîtes. La rencontre d'une nature sauvage, préservée et celle de ses habitants qui tous sauront vous faire partager leur pays.

Isère Cheval Vert - Maison du Tourisme
14, rue de la République - B.P. 227
38019 GRENOBLE CEDEX - Tél. : 76 42 85 88

REGIONS ... REGIONS ... REGIONS ...



Photo Daniel Collobert

ALSACE :

De Narbonne à Perpignan (en passant par Cucugnan) avec les Cavaliers Voyageurs de l'Andlau du 14 au 21 avril. Invitez-y votre cheval...

(CVA, BP 46,
67560 ROSHEIM).

BOURGOGNE-MORVAN :

- 2 TOUR DE L'YONNE A CHEVAL du samedi 4 au dimanche 12 mai. Deux formules : "grand tourisme" et "compétition". Dépêchez-vous, places limitées et très nombreux amateurs ! (Tél 86 75 23 16).
- STAGES ET FORMATION : POR les 6 et 7 avril et les 1 et 2 juin. Formation de juges TREC le 9 mars et le 13 avril. Stages de formation des cava-

liers au TREC (PCCR et Maîtrise des Allures) les 23 et 24 mars et les 21 et 22 avril (venir avec son cheval). Renseignements, même téléphone que ci-dessus.

- CAP Cavalier soigneur par voie d'apprentissage au Centre de Formation d'Apprentis Agricoles de l'Yonne, à Champignelles (de 16 à 25 ans, Eperon de Bronze souhaité). Téléphonnez au 86 45 15 23.
- Le premier "TRECA" a eu lieu en novembre 90 à Cussigny. En clair, la première épreuve de TREC adaptée à l'attelage. Peu de participants mais dans une tranche d'âge comprise entre... 7 et 77 ans ! Une vraie partie de plaisir pour tous (il y avait même un meneur venu de Liège) et une activité

vouée à se développer à la vitesse grand V.

- Les randonneurs de l'an 2000 : aventures (près de 30 km par jour !) pour mini cavaliers (à partir de 5 ans) sur poneys shetland ou en chariots bâchés. Une magnifique école de la vie que ces randonnées là proposées par la Ferme équestre des Grilles qui nous prépare ainsi la relève de demain...

LANGUEDOC ROUSSILLON :

- RANDONNEE OCCITANE (rassemblement final les 24 et 25 août) sur la "Dorsale équestre" régionale (itinéraires accès Dorsale et accès Via Domitia, gîtes aménagés).

Information à l'ATECREL,
Tél 67 43 8250.

- ALLEZ LES FILLES ! : Nissan-les-Enserune, petit village de l'Hérault célèbre pour son oppidum, compte de nombreux et très dynamiques randonneurs propriétaires adhérents de l'ANTE. Autre mérite de cette commune qui "bouge" : elle organise en 91 le Championnat de France de horse-ball féminin, les 9, 10 et 11 mai (1er tour lère division et finale 2^{ème} division). Nelly vous renseigne au 67 37 25 25.

ILE DE FRANCE :

Des cours d'hippologie au Lycée Charlemagne, jusqu'au 30 avril. Contactez le :

47 33 84 54 (16 1).

REGIONS ... REGIONS ... REGIONS ...

LORRAINE :

Sortie du premier bulletin de liaison de l'ARTEL dans lequel on trouve la liste de toutes les adresses utiles aux cavaliers de nature, en Meuse (des marchés aux gîtes). Si vous passez par la Lorraine... avec vos sabots, téléphonez au 29 87 37 63.

MIDI-PYRENEES :

Une "salade" dans la brochure 91 ! Honte sur nous d'avoir mélangé, sur la carte de la région en page 33 de "Tourisme et loisirs équestres en France 91", les numéros des divers établissements sélectionnés. Le 9 c'est l'Etrier du Causse, le 10 le Relais équestre d'Herel, le 11 Pégase 65, le 12 La Jalondié, le 13 la Ferme équestre de Puech

Merlhou, le 14 le Centre équestre du Juge et le 15 la Ferme équestre de Bel Air. Mille excuses à nos professionnels et en particulier à Daniel WOLFF, Maître-randonneur à la Jalondié depuis plus de 20 ans. Grâce à ses innombrables voyages à cheval (en particulier sur les traces des Cathares), et avec une grande compétence, il vous apprendra, entre autre, à ne pas nous imiter en vous "plantant" sur une carte !

UN DEPARTEMENT DE POINTE

"Le département des Deux-Sèvres" est "fabricant" et "exportateur" de randonneurs. D'où l'existence d'une double clientèle : celle "d'ici", celle des clubs, et celle des individuels qui parcou-

rent ses chemins au fil des saisons, celle aussi des gens venus d'ailleurs, de loin parfois, à la recherche des pays calmes, des vieilles pierres, des eaux chantantes, au creux des vallons..." Ce département, qui a Niort pour capitale, a voulu faire connaître ses sites verdoyants et les richesses de son patrimoine, particulièrement bien conservées.

1000 KM DE CHEMINS BALISES, 35 GITES : pour le CDTE, la meilleure façon était évidemment de le faire à cheval ! C'est pourquoi, depuis 5 ans, les responsables se sont attelés aux préliminaires d'un plan départemental de randonnée équestre. Ce "PDRE" représente actuellement 1 000 km de superbes sentiers balisés et 35 gîtes équestres de qualité. Pour renforcer l'excellent travail accompli sur le terrain, à l'image de la Drôme et du Jura,

le département a créé une association chargée de la promotion et de l'animation du Tourisme équestre : DEUX SEVRES EN SELLE (bureau permanent, Tél 49 69 87 71).

UN TREMPLIN IDEAL POUR L'EQUIRANDO 91 A ROCHEFORT :

tous les cavaliers intéressés pourront soit traverser en toute confiance et sécurité ce département avec leurs propres chevaux, soit bénéficier des services de prestataires équestres pouvant les recevoir à la carte. La solution idéale : randonner une semaine (ou plus) à la découverte du département avant d'aller participer au grand rassemblement national ! Demander le topo guide à "Deux-Sèvres en selle", 79 rue Alsace-Lorraine, 79000 NIORT. ■



Avec ou sans votre Cheval l'Association "Deux-Sèvres en Selle"

vous propose:

- 1000 km de chemins balisés et entretenus.
- 35 gîtes répartis dans le département.
- Des prestations :
 - : - Randonnées accompagnées.
 - : - Transports de chevaux, bagages ...
 - : - Chevaux à louer, accompagnateurs.
- Service d'accueil pour préparer votre randonnée

Nos circuits étant situés à 3 jours d'EQUIRANDO 91 nous vous organisons votre randonnée préliminaire selon votre rythme.

✂ Demande de documentations

Mr. _____ demeurant _____
 _____ tél: _____

Randonnée accompagnée Equirando 91
 Randonnée avec mes chevaux Autres

Animatrice: Marie-Jo Bouillaud "La Charnière"
 79200 GOURGE tél:49 69 87 71



un département à découvrir surtout à cheval

EQUIRANDO 91
 26 - 27 - 28 JUILLET 1991

EQUIRANDO 91

26-27-28
juillet 1991

cap sur Rochefort

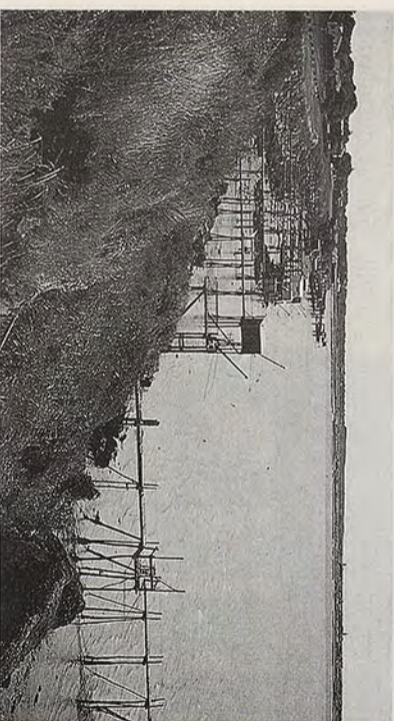
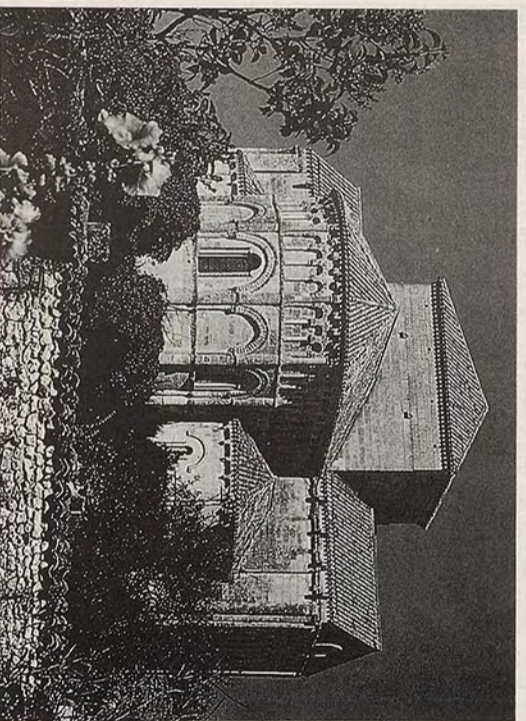
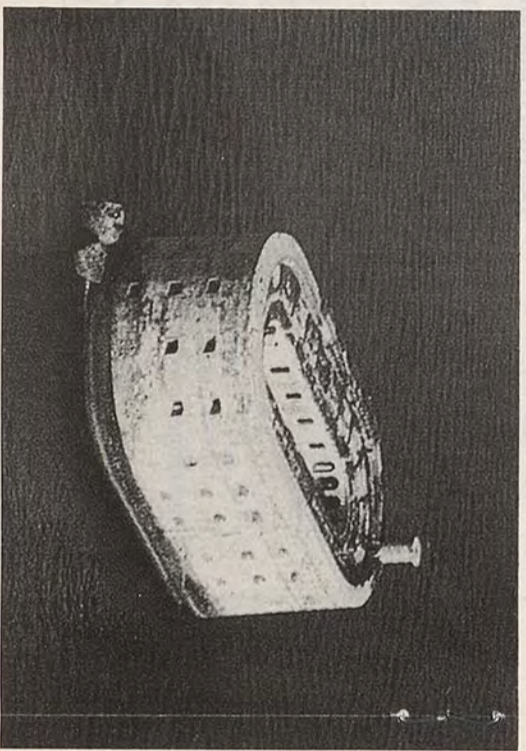
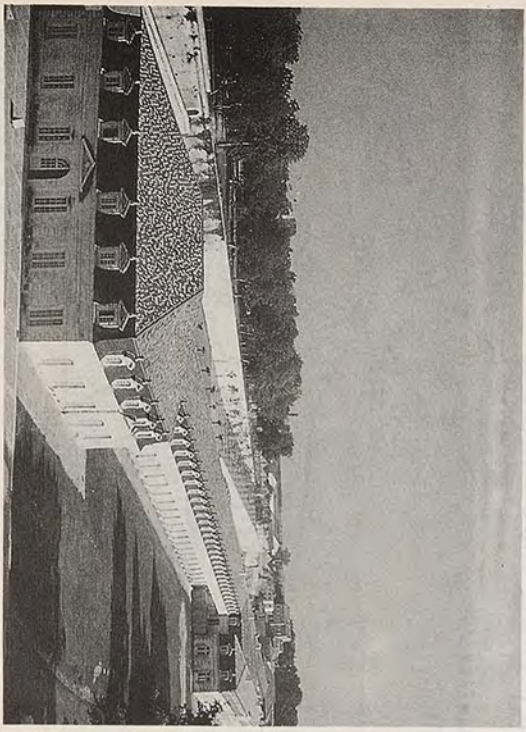
L'EQUIRANDO au cœur de la ville...

4 hectares de jardins ombragés pour l'attache des chevaux et le bivouac. Parkings attenants, aires de spectacles et hall de réception à proximité. A quelques mètres, toute l'animation d'une ville avec Restaurants, Bars, Cinémas, Night Clubs, Commerçants, etc...



CHOISISSEZ VOTRE CIRCUIT !!

- Historique : Eglises Romanes
- Gastronomique : sur la route du pineau, du cognac, des huîtres.
- Nature : en par courant dunes, plages, forêts, marais...



EQUIRANDO 91 26-27-28 juillet 1991

cap sur Rochefort

34, rue Denfert-Rochereau
17300 ROCHEFORT
TEL : 46 83 97 79

Fédération Française d'Equitation
ANTE/DNTE
Parc de l'Île St Germain
170 quai de Stalingrad - 92130 Issy-Les-Moulineaux
Tél. : (1) 45 54 29 54 - Fax : (1) 40 93 52 88

Je souhaite recevoir le Dossier EQUIRANDO 91.

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL _____

TEL: _____



INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ...

LES CHEVAUX DE NOS CHAMPIONS

Vous avez été nombreux à apprécier les photos de nos deux champions de France de TREC 1990 mais... vous auriez mieux aimé les voir avec leurs compagnons de victoire. En voilà déjà un avec Fox qui est, finalement, le vrai héros de la fête ! ■

DEMANDEZ LE PROGRAMME

De l'Ecole Nationale d'Equitation (téléphone 41 50 21 35, pour tous renseignements) :

- visites guidées du 2 avril au 28 septembre, du lundi après-midi au samedi matin inclus (installations, animation dans le manège des Ecuyers). En dehors de cette période uniquement sur rendez-vous ;
- présentations traditionnelles du Cadre Noir les vendredis 5 et 26 avril, 31 mai, 14 et 28 juin, 12 juillet et 13 septembre à 10 h 30 ;
- présentations commentées au manège des Ecuyers les samedis 13 et 20 avril, 11 et 18 mai, 8 et 22 juin, 20 juillet, 3, 10, 17 et 24 août et 21 septembre, à 10 h 30.

Soirée de gala de l'ENE et du Cadre Noir le samedi 4 mai, journées portes ouvertes à l'ENE les 25 et 26 mai, carrousel de l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée et de la Cavalerie, place



Gilles Dusausoy et Fox, Champions de France de TREC 90 Série 1
Photo Ch. Vigne

du Chardonnet les 25, 27, 28 et 29 juillet.

N'oublions pas les stages de préparation à l'examen de Guide de Tourisme équestre à l'ENE, un "must" pour les participants qui en gardent tous un excellent souvenir (le perfectionnement à cheval, tous les matins : une expérience inoubliable). ■

LE MOT DU PRESIDENT DU SMRGA

"Un an après sa création, le SMRGA a fait le point au cours de ses assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 27 octobre dernier. Participation exceptionnellement importante, la France entière était représentée et

les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité. Bilan : mise en place de délégués régionaux et départementaux sur l'ensemble du territoire, demande de reconnaissance de nos diplômes comme brevets professionnels, détermination d'un indice de salaires. Des mesures sont actuellement demandées au gouvernement pour protéger notre profession à l'horizon de l'Europe. Le syndicat travaille en étroite collaboration avec le conseiller juridique de l'ANTE, Maître DE CHESSE" (adhésions, 100 F pour les Accompagnateurs, 150 F pour les Guides, 200 F pour les Maîtres-randonneurs). ■

LE TREC DES DAMES

Les Amazones de la région Rhône-Alpes ont testé pour vous... le TREC ! P.O.R. : pas de problèmes sauf... celui de la lecture de la carte (les Lyonnaises se perdirent). Maîtrise des allures : RAS. PCCR : un vrai plaisir pour les cavalières, et pour le public : à Lentilly, Caïd (6 ans) courageux et "bien dans sa tête", monté pour la première fois en amazone, descendait dans le gué, sautait les haies, galopait sous les branches basses et entre les bordures maraîchères comme s'il avait fait cela toute sa vie, sans le moindre état d'âme. Le couple fut très applaudi. Jacques AGUE-TANT, notre DTNA, a proposé un additif par note d'orientation aux ARTE, afin de préserver notre spécificité équestre. Quelques amé-

LE MOT D'UN DE NOS ASSUREURS

Du nouveau auprès du Cabinet MARRAUD :

- un contrat multirisque van tracté et attelage
- un contrat multirisque chevaux de sport,

qui sont spécialement étudiés pour les adhérents de l'ANTE. Le premier est couvert par Lloyd Continental et comprend bris, vol, incendie, collision, renversement, choc ou chute (Communauté européenne et Suisse). Le second est couvert par le GAN et prend en compte la mort du cheval par accident ou maladie (y compris pendant le transport), le vol et la prise en charge des honoraires véto et les frais pharmaceutiques et chirurgicaux.

Pour en savoir plus, téléphonez-lui (le numéro est sur votre licence DNTE).

INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ...



Le TREC des Dames

nagements au règlement national sont à prévoir : les branches basses se situent au moins à 30 cm au dessus du garrot du cheval ; les amazones sont exemptées du montoir à droite ; elles peuvent bénéficier d'une aide chaque fois qu'un exercice exige pied à terre et montoir, si ce test est réalisé en plein parcours. Les Amazones Rhodaniennes attendent avec impatience les prochaines épreuves de TREC, au printemps et encouragent vivement les cavalières à suivre leurs... fourches ! ■

Odile LIGOURE,
présidente des
Amazones Rhodaniennes.

HISTOIRES DE DIPLOMES

De multiples interventions nous réclamant des diplômes Etriers et Eperons réussis, un peu partout en France, depuis parfois longtemps... et jamais reçus, nous amènent à vous donner quelques explications. La DNSE ou la ligue concernée vous répondant que c'est à votre délégation de s'occuper de ce problème, vous retournez votre mauvaise humeur sur nous ! Logique, mais injuste à notre égard. Les brevets dépendant de la DNSE obtenus par les ressortissants des 2 autres délégations sont bien établis par la DNSE qui a, rappelons le au passage, empoché les droits d'examens versés par les cavaliers, par l'intermédiaire de ses clubs. Mais voilà, la DNSE se refuse, pour différentes mauvaises

CHEVAL

Pratique

Si Cheval Pratique est la plus complète des revues équestres et aborde concours hippique, dressage, élevage, soins aux chevaux, attelage, équitation sur poneys, elle n'oublie pas les cavaliers d'extérieur.

Chaque mois, prenez rendez-vous avec nos meilleurs spécialistes. Ils vous feront découvrir les randonnées que nous avons testées dans différentes régions de France, mais aussi l'éducation du cheval d'extérieur, les soins, l'alimentation à lui apporter, les astuces de son harnachement, etc...
Un rendez-vous à ne pas manquer.

CHEVAL

« est aussi le mensuel
des randonneurs »

17 Place du Général de Gaulle
93100 Montreuil - Tél. : (1) 48.51.78.39.

**CHEVAL
PRATIQUE**
sera présent à Equirando 91
à Rochefort en Mer.



INFOS ... INFOS ... INFOS ... INFOS ...



raisons*, à assurer elle même l'envoi et la gestion de ces diplômes (donc de ses propres diplômes). Elle en charge en conséquence la délégation d'origine des cavaliers. Dans la pratique, nous recevons, en vrac, des centaines de diplômes qu'il nous suffit de vous renvoyer, après avoir fait établir par notre service informatique vos étiquettes adresses. Tout ceci est lourd à gérer et coûteux, mais nous le faisons volontiers. Notre devoir est de vous satisfaire. On pourrait imaginer une solution plus simple : que la DNSE envoie tout simplement les diplômes établis aux centres d'examen... C'est ce que fait l'ANTE avec les brevets de "Cavalier-randonneur" ou "Accompagnateur" passés avec succès par des cavaliers de la DNSE. Ça marche très bien ! Beaucoup d'entre vous se sont offusqués, par ailleurs, d'un petit tampon, à première vue anodin,

apposé sur leur beau diplôme tout neuf : MENTION PARTICULIERE AU VERSO (ce tampon ne figure pas sur les diplômes des cavaliers licenciés à la DNSE c'est un détail qui compte). Au verso du document, on vous informe, plutôt sèchement, que la DNSE ne peut pas enregistrer votre diplôme et qu'on ne vous délivrera pas de duplicata en cas de perte : vous devrez repasser votre examen... Nous vous laissons seuls juges d'apprécier le procédé. ■

(*) raisons évoquées : système de gestion informatique différent, non accès aux fichiers des 2 autres délégations...

RUBAN ROUGE

A l'occasion d'une cérémonie qui s'est déroulée le 6 décembre dernier au Palais de l'Élysée, Monsieur François MITTERRAND a remis les insignes de Chevaliers de la Légion d'Honneur à Emile BRAGER et Marie ROESLE.

Cette distinction sanctionne un authentique exploit au cours duquel ces deux cavaliers au long cours ont traversé, en près de 5 années, le continent américain de la Terre de Feu à l'Alaska, en parcourant 25 000 km avec 4 chevaux et 2 chiens.

Dans son allocution, le président de la République s'est attaché à faire ressortir le caractère excep-

tionnel de cette chevauchée en soulignant avec force le courage et la volonté exemplaires d'Emile et Marie, qui ont consacré 8 ans de leur vie à préparer et accomplir ce sensationnel voyage.

Les deux héros, qui n'en demeurent pas moins modestes (espèce rare de nos jours), mettent actuel-

lement la dernière main à plusieurs ouvrages consacrés à leur aventure hors normes.

Le monde du Tourisme équestre ne peut que s'en réjouir, de même que de cette distinction qui rejaille sur tous les cavaliers randonneurs. ■



Le SERVICE DRÔME A CHEVAL... C'est formidable - Allo : 75 05 15 50



LA PLUS BELLE CONQUÊTE DU CAVALIER

LA DROME A CHEVAL - 21, Rue de Royans - 26100 ROMANS

COUPON REPONSE - Merci de joindre 2 timbres à 2,30 F

- Je viens avec mes chevaux, je désire des renseignements sur les 2.500 km de sentiers, les 48 relais d'accueil...
 - Je désire recevoir le Catalogue des 150 randonnées accompagnées, bivouacs ou confortables, week-end, séjours, stages.
- ETE Hors-saison Enfants
- Nom Prénom
- Adresse
- Code postal Ville
- Tél. Age

... FORMATION ... FORMATION ...

TRAVAIL DE PROS !

En décembre dernier, en Mayenne, un jury désigné par le directeur régional de l'Agriculture a délivré, à l'issue d'un stage de 6 mois, les premiers CERTIFICATS DE SPECIALISATION EN TOURISME EQUESTRE. C'est la première fois qu'on avalise sous un label officiel une formation autre que celle du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif. Le centre de formation professionnelle pour adultes du lycée agricole de Laval a géré cette formation créée par Alain FAIVRE en colla-

boration avec la commission formation de la DNTE, et financée par le Conseil régional. La FNSEA s'est associée à cette démarche par l'intermédiaire de la Fédération Nationale du Cheval. Cette première reconnaissance officielle par les Services extérieurs du ministère de l'Agriculture du métier de cadre de Tourisme équestre ne sera pas sans lendemain. Très prochainement une nouvelle session aura lieu en 1991 à Laval, 3 autres centres se créeront pour couvrir le reste de notre territoire.

UNE FORMATION HORS DE PRIX ! ...

puisqu'elle n'a RIEN coûté aux candidats tout au long des 6 mois de stage. Ils ont même été pris en charge par le CNASEA d'août à décembre inclus !

J. A.

AUTRE INITIATIVE...

en Languedoc-Roussillon : une formation échelonnée sur l'année 90 a conduit des agriculteurs (gestionnaires et responsables de fermes équestres) aux diplômes de cavalier-randonneur puis d'accompagnateur TE. Là encore apparaît le résultat d'une fructueuse collaboration entre la DNTE, l'enseignement professionnel agricole et les agriculteurs par l'intermédiaire de la Fédération Nationale du Cheval. Le rôle des cultivateurs dans la préservation de l'espace rural est bien connu, et toute activité contribuant à son animation est bienvenue. Par l'aval qu'elle a reçu du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, notre fédération dispense un savoir et un savoir faire accumulés par déjà un quart de siècle de pratique. La rando sympa d'un petit groupe serpentant sur les sentes de jadis, ou le rallye groupant près d'un millier de cavaliers, depuis longtemps nous connaissons et nous réussissons ~ Traduire aussi cela par une formation d'envergure et de qualité montre la vitalité de l'ANTE et sa capacité à s'adapter aux évolutions d'aujourd'hui et de demain. Vous le saviez, bien sûr, alors vous pouvez le dire. La voix de l'Estafette portée par chacun de vous, devient cent mille voix.

Lucien BESANGER

OFFRES D'EMPLOI

Cherche pour saison 91 ATE diplômé parlant parfaitement anglais. Tél. 55 23 46 09.

L'Association Roulottes et Nature recrute ATE diplômés pour ses séjours de vacances jeunes et pour ses classes de découverte. Age minimum 21 ans. Envoyer photo et CV avec enveloppe timbrée à "Roulottes et Nature, La Ferme du Vignaud, 86700 ROMAGNE".

Team ATEL Compétition et Val de Selle recherche palefrenier soigneur meneur et prend pré-stagiaire moniteur, formations assurées. Tél 22 41 23 31.

Retour de randonnée...
restez à cheval sur la qualité !



**Terroir & Tradition
CHATEAU CAP DE MERLE**

LUSSAC SAINT-EMILION 1989
TTC FRANCO DOMICILE
La caisse de 12 biles = **416 F**

FRANCE METROPOLE
EXCLUSIVEMENT MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU PAR LE PROPRIETAIRE

Prévoyez une commande de 10 cartons
vous recevrez un 11^{ème} GRATUIT

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier à l'adresse suivante

M

..... Tél.

..... caisses de 12 biles Château Cap de Merle
Lussac Saint-Émilion 1989
à 416 F la caisse Franco TTC

Date Signature,

BEL Route de St-Émilion 33500 Libourne - Tél. 57.51.00.88 - Fax 57.51.65.70

... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ...



Photo P. Roche - TF1

CONSEIL SUPERIEUR DU CHEVAL :

Nomination par arrêté, le 31 décembre 90, de Monsieur Pierre MURRET-LABARTHE (ex président de l'ANTE) aux fonctions de président de la commission générale du CSC (dont Monsieur Guy HOURCABIE est le secrétaire général), ainsi que de Jean Claude PORET et Jean Charles SANCONIE au sein de cette même commission et de la commission équitation, sports et loisirs équestres. Un très beau cadeau de nouvelle année !

GUIDES : LA PROMO 90.

Record battu pour la session de l'examen de Guide de Tourisme Equestre des 19 et 20 novembre 1990 : 21 candidats et... 19 reçus. Les nouveaux GTE ont pour

nom : Thierry ANGOT (Lorraine), Béatrice CORNU-HILAIRE (Rhône-Alpes), Claudéa DE LA MARE (Aquitaine), Claudie DESROSIERS (Limousin), Emmanuel FOURNEAU (Bourgogne-Morvan), Michel FRAPPAT (Rhône-Alpes), Jérôme KELLER (Limousin), Pierre DE LAROCQUE LATOUR (Val de Loire Océan), Pascale LE FLOCH (Poitou-Charentes), Christine LE SEIGNEUR (Bretagne), Sylvie MARTAIL (Haute Normandie), Guy MENCARELLI (Midi-Pyrénées), Ralph MESSNER (Alsace), Jean Pierre MORIN (Franche-Comté), Jean François RACAUD (Midi-Pyrénées), Frédéric ROULETTE (Rhône-Alpes), Guy SEGOL (Limousin), Marie Pierre SIRAND (Rhône-Alpes) et Georges VINCENT (Pays de Loire).

Par ordre alphabétique et non pas par ordre de mérite !

"FNC INFO"

Plein d'infos essentielles dans le bulletin de la Fédération Nationale du Cheval. Nous vous le conseillons (vous pouvez vous abonner, renseignements à Paris au 45 63 11 77).

COMPLICITE

Nous sommes plus habitués à le voir suspendu à une Montgolfière, accroché à flanc de montagne, à 20 000 lieues sous les mers, ou au cœur de l'Afrique face à des éléphants sauvages... qu'en selle. Pourtant Nicolas HULOT emprunte aussi parfois à cheval d'autres chemins de traverse. Le cœur aventureux et l'âme voyageuse il a su comprendre les cavaliers de pleine nature, ceux qui privilégient avant tout cette immense complicité

avec leurs irremplaçables compagnons. De l'air, de l'espace, de l'eau et le plus bel animal du monde pour ami, que demander de plus ? Mille mercis donc, Nicolas. Vous aurez la chance de le retrouver toute l'année dans la brochure "Tourisme et loisirs équestres en France 1991", et non plus une seule fois par semaine dans Ushuaïa ! (brochure 35 F par correspondance, 25 F sur place et... gratuite au cours des salons spécialisés auxquels l'ANTE participe)

LA VOIX DE L'EQUIRANDO

Bon, vous n'aurez ni les bondissants danseurs ni leurs malicieuses compagnes mais si vous voulez retrouver les cornemuses, bombardes, tambours, caisses claires et autres binious coq qui vous ont enchantés à GUIN-

GAMP, il y a les cassettes et compact-disques du KEVRENN ALRE (Tél 97 56 33 62 et 47 81).

PECH PETIT DEMENAGE :

Ou du moins son secrétariat... Vous pouvez adresser désormais votre courrier à l'Œuvre du Domaine de Pech Petit, BP 5036, 59705 MARCQ EN BARCEUL CEDEX. Tous les "paps" chevaux vous seront reconnaissants de retenir le numéro de téléphone :

20 72 14 67.



BIEN CHOISIR SON CHEVAL :

Encore et toujours Claude LUX, devenu décidément incontournable. Il n'est pas cette fois le seul auteur de cet ouvrage mais il en est le "directeur". Plusieurs spécialistes compétents dans diverses disciplines y donnent leur avis sur le sujet. Vous y trouverez aussi, bien sûr, des conseils de choix et d'achat communs à tous les chevaux, quel que soit l'emploi que leur réservez. Un excellent outil pratique que tout cavalier doit posséder. (Editions MALOINE).

DEUX MAGNIFIQUES OUVRAGES,

des Editions FAVRE, collection CARACOLE (28 rue de la Boétie, 75008 PARIS) : EPERONS de

tous les temps et de tous les pays (de Georges NABERA-SARTOULET) et La selle et le costume de L'AMAZONE à travers les âges (d'Evelyne de FAUCOMPRET). De grands albums agrémentés de superbes gravures d'époque et de planches à l'ancienne qui combleront aussi bien les passionnés d'équitation que les amateurs d'art ou d'histoire.

LES METIERS DU CHEVAL :

une brochure de 96 pages a été réalisée en collaboration entre le Ministère de l'Agriculture (DGER et Service des Haras), le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, la "FFE"* et l'AFASEC. Elle coûte 30 F franco de port auprès du service documentation des Haras Nationaux, 14 avenue de la Grande Armée,

75017 PARIS. Vous pouvez également la consulter au siège des ARTE.

(*) à l'exclusion de la DNTE et de la DNEP ! A noter que le dépliant d'appel ne mentionnait pas l'adresse des deux délégations de l'Île Saint Germain, et que la brochure elle-même ne signale pas l'existence de leurs structures régionales respectives... sans commentaire .



Chers amis Randonneurs,

Vous êtes adhérents à l'ANTE ou vous avez formulé une demande d'adhésion. Si vous souhaitez connaître régulièrement toutes les informations concernant l'ANTE

LISEZ

randonnée
EQUESTRE
Cheval Loisirs

La seule revue française spécialisée en équitation d'extérieur
 Parution le 15, tous les 2 mois :
 Janvier/Mars/Mai/Juillet/Sept./Nov.
 En vente chez votre libraire habituel ou pour être sûr de nous lire
ABONNEZ-VOUS !

- C AVALIER
- H EBERGEMENT
- E NDURANCE
- V ETERINAIRE
- A TTELAGE
- L IBERTE
- L ISEZ-NOUS
- O PPORTUNITES
- I NFOS
- S PECTACLES
- I TINERAIRES
- R ANDONNEES
- S ANTE

B U L L E T I N D ' A B O N N E M E N T

Nom : Prénom : Adresse :
 Code Postal : Ville :

FRANCE EUROPE

Je m'abonne 2 ans = 200 F = 220 F à partir du n°

Je m'abonne 1 an = 100 F = 120 F

Cadeau (pour un abonnement de 2 ans) :

Une petite annonce de 5 lignes comprenant 25 caractères par ligne

ou trois anciens numéros (selon stock disponible)

Je joins au présent bon de commande la somme de : Frs

en un chèque :

bancaire C.C.P. Mandat lettre à l'ordre de S.E.V.P. 54, rue Taitbout, 75009 Paris, Tél. 48.78.02.69

LA MAISON ... ANTE !

Encore une nouvelle rubrique qui vous intéresse tous : une décision du Comité directeur en date du 15 novembre dernier stipule que soit donné dans chaque numéro de L'Estafette un compte-rendu des résolutions votées. Les élus, chaque trimestre, vous informeront donc de la vie de l'association. Qui fait quoi à l'ANTE, qui décide et que décide-t-on pour vous ? voici un résumé des toutes dernières mesures :

- **INFRASTRUCTURE** : relance du dossier "Itinéraires" : recherche d'un financement pour la

réalisation d'un service central d'information permanent (doublé par le Minitel) et la mise en place d'itinéraires nationaux basé sur un maillage de "relais de poste" (gîtes confortables, prestations de qualité). Projet d'édition de topos guides "uniformalisés".

- **FORMATION** : le programme du Cavalier-randonneur Bronze est légèrement modifié pour 91 : retour aux 7 jours de randonnée obligatoires (et non plus 10 comme en 90) pour se présenter à ce brevet. Nomination

de juge agréé : Francis BRUNEAU, président de l'ARTE Corse.

- **EQUIRANDO** : pour 92 deux candidatures en suspens : L'AIGLE, dans l'Orne, et BEZIERS, dans l'Hérault.

- **TREC** : le déroulement du Championnat 91 est confirmé à Pont l'Evêque, les 12 et 13 octobre, à l'issue de la "Semaine du Cheval dans le Calvados". La France ne participera peut-être pas, par ailleurs, au Championnat d'Europe 91 (prévu en Autriche) si la FITE ne lui

garantit pas une organisation IRREPROCHABLE...

- **SERVICES AUX CAVALIERS** :

carte "Vacances" : le tarif 91 est fixé à 70 F (rapel : carte valable 3 semaines, une seule fois par an et délivrée uniquement par Minitel. Simple assurance, elle ne donne pas accès aux examens fédéraux). Le système est le même que pour la licence normale : le compte du groupement émetteur doit être provisionné préalablement à la saisie. ■

HAUTE-SAÔNE

Les bons moments



RANDONNÉES CHEVAL ou ROULOTTES dans LES VOSGES DU SUD

UNE SEMAINE :

- Poney Club 1 780 F
- Randonnée Equestre 2 000 F
- Roulotte 2 200 F à 3 700 F

Pour tous renseignements complémentaires, coupon-réponse à adresser à :

LOISIRS ACCUEIL
B.P. 117 - 70002 VESOUL Cédex
Tél. 84.75.43.66

Nom

Adresse

- Poney-Club Randonnée équestre
 Roulotte



Photo Dominique Poirier

17370 OLERON St TROJAN



Du lever du soleil, au clair de lune.
Balades sauvages, au pas, au trop, au galop.
Des boxes à la mer (18 km de plage).
Par pins et chênes verts (2 000 ha).
A travers les dunes.
Sans bitume !

Stages toute l'année
Hébergement
Pension chevaux
Examens F.F.E.

Les Ecuries du Carbet
☎ (16) 46 76 05 23

La Bretagne comme vous l'aimez

7 randonnées à cheval sélectionnées
par les spécialistes de la Bretagne



**DEMANDEZ
LA BROCHURE
GRATUITE A :**

**LA MAISON
DE LA BRETAGNE**
C.C. Maine Montparnasse
BP 1006
75737 PARIS CEDEX 15
Tél. (16.1) 45.38.73.15

Je désire recevoir la brochure
"La Bretagne à cheval"

Nom : _____ Prénom : _____

Age : _____ Profession : _____

Adresse : _____

CARACOLE TRAVIA

Destination "CHEVAL"

Printemps/été 1991
Randonnées 8 à 15 jours

U.R.S.S. (Altai/Caucase)

U.S.A. (Wyoming)

INDE (Rajasthan)

MAROC, POLOGNE, HONGRIE...

Catalogue sur demande à :

CARACOLE/TRAVIA

19, avenue Victor Hugo • 75116 PARIS

Tél. : (1) 45 01 79 20 ou (1) 45 00 74 24 (LIC. 292)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. :

Pour votre hébergement, pensez GITES DE FRANCE



Pour vos randonnées, vos vacances et autres déplacements, les **GITES DE FRANCE** vous proposent, sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), des formules d'hébergement originales et conviviales.

Vous souhaitez être reçus en amis chez des particuliers, pour une ou plusieurs nuits ? 10 000 Chambres d'Hôtes vous permettent de séjourner ou d'effectuer un circuit pour découvrir une région. Si vous partez en groupe, vous pouvez opter pour les Gîtes d'Etape, généralement situés à proximité des chemins de randonnée. Et selon vos aspirations, d'autres formules vous attendent : le Gîte Rural, ou le charme de la location d'une maison à la campagne ; le Camping à la Ferme, terrain aménagé à proximité d'une ferme ; le Gîte d'Enfants.



OFFRE EXCEPTIONNELLE RESERVEE AUX LECTEURS DE L'ESTAFETTE

Si vous désirez recevoir nos guides nationaux 1991 dès leur parution, renvoyez-nous ce coupon-réponse accompagné du chèque correspondant, les Gîtes de France vous offrent les frais de port :

- | | | | |
|--|-------------|--|-------------|
| <input type="checkbox"/> Chambres et Tables d'Hôtes (janvier) 80 F | 65 F | <input type="checkbox"/> Gîtes d'Enfants (mars) 55 F | 45 F |
| <input type="checkbox"/> Gîtes d'Etape et Camping à la Ferme (mars) 55 F | 45 F | <input type="checkbox"/> Gîtes et Logis de Pêche (mars) 55 F | 45 F |
| <input type="checkbox"/> Nouveaux Gîtes Ruraux (janvier) 80 F | 65 F | | |

Je souhaite recevoir gratuitement un dépliant d'information

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

MAISON DES GITES DE FRANCE
35, rue Godot de Mauroy
75009 PARIS



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION
ANTE



Cette année, le **Tourisme Equestre** est à l'honneur au
SALON DE LA RANDONNEE ET DES SPORTS NATURE

Un espace dynamique et ouvert vous y attend

Venez découvrir, autour de l'**ANTE**,
les nouveautés en matière
de **Tourisme Equestre, de Randonnée et d'Équitation de Loisir**

Rendez-vous du 1^{er} au 5 mars prochain
sur **RANDO 91**
Porte de Champerret
de 10 h à 20 h
Nocturnes jusqu'à 22 h
le Vendredi 1^{er} mars et le Lundi 4 mars

Organisateur : Pub Event - 46 bis, rue de la République 92170 VANVES - Tél. : 46.42.36.36 - Fax : 46.42.71.05



MOYENS D'ACCÈS

MÉTRO :

Station Porte de Champerret

AUTOBUS :

N°83

Place d'Italie / Pont de Levallois

N° 84

Place du Panthéon / Porte de Champerret

N° 92

Gare Montparnasse / Porte de Champerret

RANDO 91

DU 1^{er} AU 5 MARS 1991

ESPACE CHAMPERRET - PARIS

PORTE DE CHAMPERRET

ENTRÉE TARIF RÉDUIT 25 FR\$

Horaires d'ouverture : 10 heures à 20 heures
Nocturnes jusqu'à 22h le Vendredi 1^{er} Mars et le Lundi 4 Mars.

